



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE 23 FÉVRIER 2026, À 19 H 30

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1230-6

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1230-6, INTITULÉ : « **RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME DURABLE NUMÉRO 1230 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DE DEUX AIRES D'AFFECTATION DU SOL DANS LE SECTEUR DE LA RUE DES VÉTÉRANS** ».

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2026, le projet de Règlement numéro 1230-6;

QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation en conformité à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le 23 février 2026, à 19 h 30, à la salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, situé au 99, rue du Centre-Civique;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT ET OBJECTIF :

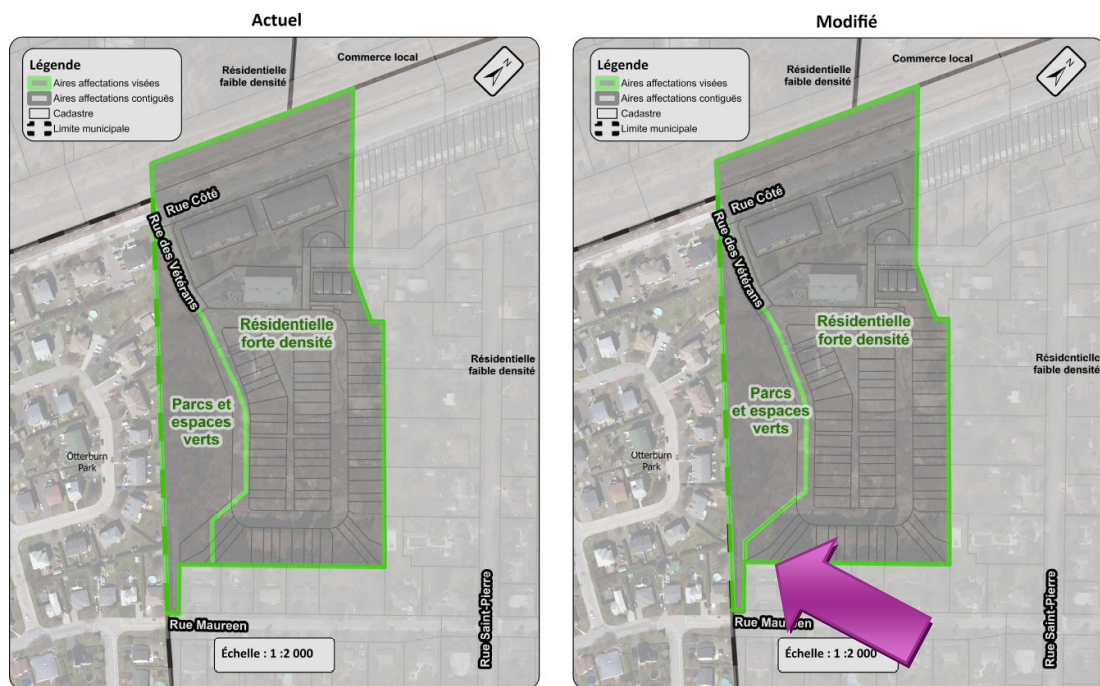
L'objectif de ce projet de règlement est de corriger les limites d'affectation de sol d'une portion de 3 lots dans le secteur de la rue des Vétérans afin de supporter la réalisation du projet résidentiel en cours selon le plan cadastral approuvé.

QUE l'objet du projet de Règlement numéro 1230-6 est :

De corriger le Plan #9 du Règlement numéro 1230 en modifiant l'aire d'affectation de sol d'une portion de 3 lots, soit les lots 6 465 253, 6 465 254 et 6 465 255 au cadastre du Québec, dans le secteur de la rue des Vétérans en retirant ces portions de lots de l'affectation « Parc et espace vert » et en les intégrant à l'affectation « Habitation de forte densité » (article 1);

L'illustration de cette modification est la suivante :

Modification des limites de deux aires d'affectation dans le secteur de la rue des Vétérans



Que ce projet de Règlement numéro 1230-6 est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville au www.villemsh.ca sous la rubrique « Règlements d'urbanisme en cours d'adoption », en effectuant une demande par courriel au greffe@villemsh.ca ou par téléphone au 450 467-2854, poste 2218 ou en se présentant aux Services juridiques durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 3 février 2026

(S) *Michel Poirier*

MICHEL POIRIER
GREFFIER ADJOINT